

janvier 2026

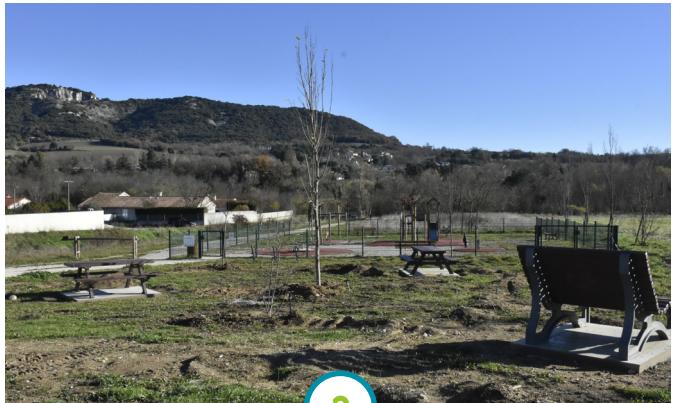
Infos Saint-Péray



1 LA SOIRÉE DES ENTREPRISES

Se rencontrer, échanger et se découvrir : cette nouvelle édition a une nouvelle fois démontré combien ces liens sont essentiels pour notre territoire. Entre la présentation de nouvelles activités, les échanges d'expériences et la création d'opportunités, cette soirée a mis en lumière la richesse et l'énergie du tissu économique saint-pérollais.

Merci à l'ensemble des entreprises présentes pour leur participation et leur engagement.



2 AMÉNAGEMENT DES BUIS : UN PROJET RÉALISÉ AVEC LE BUDGET PARTICIPATIF

Le parc des Buis a été repensé afin de proposer un nouvel espace de détente aux habitants. Le projet, issu du budget participatif, offre désormais un aménagement accueillant comprenant bancs, transats, chaises, tables, fontaine à eau et végétalisation soignée.

Cet espace s'inscrit dans la continuité de la voie douce longeant le Mialan, renforçant ainsi les liaisons entre quartiers et encourageant la promenade. Un grand merci aux porteurs du projet et aux services techniques pour leur participation à cette réalisation.



3 ÉLÉCTIONS MUNICIPALES : ÊTES VOUS BIEN INSCRIT SUR LES LISTES ?

Les prochaines élections municipales et communautaires se dérouleront les 15 et 22 mars 2026. Pour pouvoir voter, il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales. Si vous avez récemment déménagé, atteint la majorité ou changé de situation, pensez à vérifier votre inscription. Il est possible de vérifier votre inscription sur les listes électorales via le service en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Jusqu'à quand s'inscrire ?

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées jusqu'au mercredi 4 février en ligne et vendredi 6 février en mairie.

Comment s'inscrire ?

Vous pouvez effectuer votre démarche : en ligne sur le site officiel : [service-public.fr](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788) ou directement en mairie, aux horaires suivants : du lundi au vendredi : 8h - 12h15 / 13h30 - 17h30

Documents à fournir :

- Une pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer les jours de vote, vous pouvez également faire une demande de procuration, en ligne sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788) ou auprès des autorités compétentes.



UNE ANIMATION DE NOËL RÉUSSIE SUR LE MARCHÉ

Le 3 décembre, le marché de Saint-Péray a pris des airs de fête à l'occasion de l'animation organisée par la commune et le Syndicat des Commerçants des Marchés de France Drôme/Ardèche, et animée par Cyril Sanchez.

Tout au long de la matinée, une tombola a rythmé l'événement. Plusieurs chanceux ont ainsi pu remporter de beaux lots offerts par les commerçants, directement issus des étals du marché.

La Maison des Vins et du Tourisme était également présente pour informer le public sur les prochaines activités et animations à découvrir sur le territoire, aux côtés de la Confrérie du Saint-Péray, venue valoriser le patrimoine et les savoir-faire locaux.

Un grand merci à l'ensemble des commerçants ambulants pour leur présence fidèle et leur engagement tout au long de l'année, contribuant pleinement à la vitalité et à la convivialité du marché de Saint-Péray.



5

RETOUR SUR LE WEEK-END SCINTILLANT

DU 5 AU 7 DÉCEMBRE, SAINT-PÉRAY A VIBRÉ AU RYTHME DE LA MAGIE DE NOËL À L'OCASION DU WEEK-END SCINTILLANT, OFFRANT AUX HABITANTS ET VISITEURS DES MOMENTS INOUBLIABLES, PLACÉS SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ ET DU PARTAGE.

Les festivités ont débuté vendredi 5 décembre par une soirée féerique mêlant ateliers créatifs, chorale de l'école de musique, le spectaculaire show « La Grâce du Feu », avant de se conclure par un feu d'artifice qui a illuminé le ciel saint-pérollais. Tout au long du week-end, le Marché de Noël, installé au CEP du Prieuré, a accueilli de nombreux visiteurs venus découvrir les exposants, profiter des animations et s'imprégner de l'ambiance chaleureuse propre aux fêtes de fin d'année.

Les Foulées de Noël : Un record historique

La 9ème édition des Foulées de Noël, organisée le dimanche 7 décembre a battu son record historique de fréquentation avec 887 participants, témoignant de l'engouement toujours plus fort pour cette course festive et familiale.

Un immense merci aux coureurs pour leur énergie, leur bonne humeur ainsi qu'aux nombreux spectateurs venus encourager le peloton tout au long du parcours.

Une pensée toute particulière aux 60 bénévoles, dont l'engagement a été essentiel pour assurer la sécurité, l'organisation et le bon déroulement de cette belle soirée sportive.



INFOS EXPRESS

13 JANVIER : Vœux à la population à 19h au CEP du Prieuré

15 JANVIER : Traditionnelles galettes des rois pour les aînés de plus de 70 ans à 14h au CEP du Prieuré

29 JANVIER : Conseil Municipal à 20h en salle d'Honneur

30 JANVIER : Montée aux flambeaux à 17h30 au CEP du Prieuré

+ d'infos sur le site de la mairie rubrique « Événements »



Retrouvez tous les détails et horaires sur le site internet et la page Facebook de la Mairie de Saint-Péray

N'hésitez pas à faire connaître cette lettre d'information autour de vous !

Inscription : www.st-perry.com

Vous la recevez par mail chaque début du mois !

Éditeur : Mairie de Saint-Péray • Directeur de publication et rédacteur : F. Gerland

Crédits photos et textes : Mairie de Saint-Péray • Conception : Mairie de Saint-Péray

